



SPIP 91 Milieu Ouvert

PAS DE SOLDES SUR L'INDEMNITAIRE !

Nous nous félicitons des premières avancées dans les discussions avec la DAP : arrêt de la pré-affectation et sur la retraite des ASS notamment.

Mais notre vigilance reste renforcée jusqu'à la signature d'un relevé de conclusions conforme à nos attentes sur :

- 1) L'accès à la catégorie A surindiciarisée pour les CPIP**
- 2) Un régime indemnitaire favorable : 1 point de PSS et une revalorisation de l'IFPIP**
- 3) Des engagements fermes, chiffrés et rapides sur les recrutements de CPIP**
- 4) L'impact à minima de la RIFSEEP**

Nous ne lâcherons toujours rien avant l'audience de la semaine prochaine !

Des personnels du milieu ouvert du SPIP de l'Essonne, à savoir 15 agents titulaires, syndiqués et non syndiqués, se sont réunis en assemblée générale ce jour, et ont décidé, à l'unanimité, de la poursuite de la mobilisation, jusqu'à l'obtention de mesures concrètes et actées.

Sont reconduites les modalités suivantes jusqu'au 08 juillet 2016:

- Boycott des CAP**
- Boycott des CPI**
- Boycott de toutes les réunions institutionnelles et des groupes de travail**
- Boycott des permanences au CSL**
- Avis du SPIP à minima pour les RSP, retrait CRP, demande de PS....**
- Information du mouvement aux PPSMJ, partenaires..**
- Principe de la solidarité locale pour les agents sanctionnés du 1/30°**

- **Mise en place de la réponse automatique suivante à tous les mails:** « *Les Personnels du SPIP de l'Essonne, ont rejoint le mouvement protestataire national, qui revendique une reconnaissance de nos métiers et l'exercice serein de nos missions : par un plan de recrutement renforçant les SPIP, par l'ouverture de négociations statutaires, une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire pour notre filière insertion-probation, la suppression de la pré-affectation sur la question de la formation des personnels, l'abandon du RIFSEEP, l'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps des CPIP pour le calcul de la pension de retraite.*

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre mouvement, vous pouvez signer la pétition nationale en cliquant sur le lien suivant :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_ministre_de_la_Justice_JeanJacques_Urvoas_Revalorisation_indemnitaire_et_statutaire/?s1BKqkb «

AUCUNE CONFIANCE ! MÉFIANCE !

MOBILISÉS MÊME PENDANT L'ÉTÉ !

NON AU CHANTAGE SUR L'INDEMNITAIRE !

Fait à Courcouronnes,
le syndical local, le 28 JUIN 2016